



solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France • n° 541 • Décembre 2023

DOSSIER

FACE À LA CRISE DU LOGEMENT

CANCER DU SEIN ET TRAVAIL DE NUIT
PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Comment mieux prendre soin de la santé mentale des salariés ?

Depuis la crise sanitaire, les problèmes de santé mentale des salariés ne font malheureusement qu'augmenter avec des conséquences importantes sur la performance des entreprises, mais aussi sur l'absentéisme et le turn-over. Le Groupe VYV vous propose des solutions pour mieux prendre soin de la santé mentale des salariés.

Santé mentale et entreprise

La santé mentale est une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. Selon l'OMS, la santé mentale est un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté. Elle est déterminée par de nombreux facteurs : socio-économiques, biologiques et environnementaux, dont l'environnement de travail. **Il appartient à l'entreprise de prendre soin de la santé mentale de ses collaborateurs.** En effet, l'article L.4121-1 du Code du travail le précise : « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.* »

Une détresse psychologique importante

La détresse psychologique des salariés reste élevée, selon les résultats du baromètre T10 réalisé en juin 2022 par OpinionWay, **41 % des salariés interrogés se déclarent en détresse psychologique, dont 14 % en détresse psychologique élevée.**

Les populations les plus exposées aux problèmes psychologiques sont les jeunes âgés de moins de 29 ans (59 %), les femmes (46 %), les télétravailleurs (45 %) et les managers (43 %). Par ailleurs, le taux de burn-out reste très inquiétant (34 %), tout comme celui de burn-out sévère (13 %).

Agir sur les conditions de travail

Au-delà des avantages, de la rémunération et des aides financières, il s'agit plutôt de **créer en interne une culture d'entreprise plus inclusive et plus solidaire.** En mettant en place par exemple des espaces d'expression libre, des audits ou des enquêtes régulières pour prendre le pouls du terrain et en autorisant les salariés à exposer leurs faiblesses. Il est également pertinent d'encourager la participation et la prise de décision, de mettre en place des pratiques de résolution de conflits, de former les managers à un management plus humain ou encore d'encourager l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Des solutions pour accompagner les entreprises et les salariés

Le Groupe VYV et ses entités proposent de nombreuses solutions **pour améliorer la qualité de vie au travail ainsi que la santé mentale des salariés, et limiter les risques psychosociaux :**

- un **diagnostic complet** et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés ;
- **des espaces d'accueil** ou des plateformes téléphoniques pour écouter, soutenir et accompagner les salariés ;
- **des rendez-vous prévention santé ;**
- **des webinaires ;**
- **des structures dédiées** à la santé mentale ;
- **des solutions de téléconsultation ;**
- **la solution Sport en entreprise,** élaborée en partenariat avec la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Pour plus d'informations, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GRUPE
vyv

Pour une santé accessible à tous

Œuvrer pour le vivre-ensemble



L'année 2023 aura été particulièrement chargée. Dès janvier, l'annonce par le gouvernement du report de l'âge légal de la retraite à 64 ans a conduit la CFDT à se mobiliser fortement, avec des cortèges impressionnants. En Île-de-France, quatorze manifestations ont rythmé l'activité de l'interprofessionnel

au premier semestre. Elles auront été de véritables moments de fierté militante et de cohésion interne. En parallèle, la CFDT Île-de-France a poursuivi son évolution interne avec un congrès extraordinaire le 22 juin, l'occasion aussi de fêter ses 100 ans et de réaffirmer les valeurs qui fondent son engagement syndical.

La question du pouvoir d'achat a été, elle aussi, au centre de nos préoccupations, tout particulièrement en cette fin d'année. À plusieurs reprises, la CFDT a rappelé qu'il y avait urgence à mieux partager la valeur dans les entreprises et à négocier dans les branches où les minima sont en dessous du Smic.

En Île-de-France, les difficultés pour se loger constituent une véritable bombe sociale à retardement et pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages. C'est pourquoi, dans ce numéro de *Solidaires*, nous avons souhaité mettre en avant les enjeux du logement pour les Franciliens et notre action syndicale sur ce sujet.

En 2024, la CFDT Île-de-France poursuivra son activité d'accompagnement des équipes syndicales et d'accueil des travailleurs de notre région. Les élections européennes seront aussi l'occasion d'affirmer encore notre attachement à la construction européenne. Enfin, plus que jamais, la CFDT Île-de-France continuera à œuvrer pour la paix et le vivre-ensemble dans notre région en dénonçant les discours de haine et en agissant pour que chacune et chacun, au travail comme au quotidien, se sente respecté.

Avec l'équipe de la CFDT Île-de-France, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024.

Diego MELCHIOR
Secrétaire général

Sommaire

Actualités 4 à 7

Territoires 8

Éducation populaire :
pour une société émancipée
et citoyenne

Grand angle 9 à 12

Crise du logement :
quelle action syndicale
en Île-de-France ?

Interview 13

Caroline Perriot
Directrice régionale Île-de-France
Action Logement Services

Temps fort 14 & 15

Cancer du sein :
face au risque du travail de nuit

Enjeux 16 & 17

Précarité étudiante :
une urgence en Île-de-France

Portrait 18

Emmanuel Épaulard

Cfdt solidaires
ÎLE-DE-FRANCE



Une :
Vue depuis la salle
de concert de la Philharmonie
de Paris à la porte de Pantin.
Paul LECROART /
L'Institut Paris Région



ile-de-france.cfdt.fr



Bimestriel – Prix au numéro : 1,50 € – Abonnement annuel : 10 € – Rédaction-Diffusion : 78 rue de Crimée 75019 PARIS

Tél : 01 42 03 89 00 - E-mail : com@iledefrance.cfdt.fr – Directeur de la publication : Diego Melchior

Rédactrice en chef : Judith Boumendil - Comité de rédaction : Philippe Antoine, Jean-Yves Belaty, Judith Boumendil, Marion Dauchot, Alice Heras, Diego Melchior, Hassan Mohamed - Photos : Philippe Antoine,

Sylvaine Azzouni, Judith Boumendil, Alice Heras, DR - Journaliste : Alice Heras - Maquettiste-Graphiste : Marina Pen

Imprimerie : Wagram Éditions 37 avenue Gabriel Péri BP 2008 - 95871 Bezons cedex - N° CPPAP : 0524 S 06868

ISSN : 099 362 763 - Dépôt légal : décembre 2023



PROTECTION SOCIALE

Mutuelle d'entreprise : un levier de négociation

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) prévoit pour 2024 une baisse du remboursement des actes de biologie, des soins dentaires et de certains médicaments. Pour maintenir le niveau de remboursement des assurés, les mutuelles ont déjà prévu qu'elles seront probablement contraintes d'augmenter leurs tarifs. C'est dans ce contexte que la CFDT Île-de-France a organisé, le 24 octobre, une matinée d'information sur la protection sociale en entreprise, en partenariat avec le groupe mutualiste VYV.

Remboursée à hauteur de 50 % minimum par l'employeur depuis 2016, la mutuelle est un sujet de négociation au niveau des branches et des entreprises. Les accords peuvent porter sur les prestations, le niveau de prise en charge par l'entreprise, recommander des opérateurs d'assurance et inclure des mesures de prévention... « *Lorsqu'il y a à la fois un accord de branche et un accord d'entreprise, le meilleur prévaut. Dans tous les cas, les contrats collectifs sont plus protecteurs que les contrats individuels* », explique Charlotte Courtecuisse, chargée de relations partenaires du groupe VYV. « *Les mutuelles et assurances tiennent compte de nombreuses variables pour établir leurs tarifs chaque année : nombre de salariés, âge moyen, situations de famille... Comprendre ces mécanismes de fixation tarifaire permet aux élus et aux employeurs de mieux négocier. Un conseil : préférez une mutuelle à une assurance. Celles-ci développent souvent des prestations solidaires annexes, primes de naissance, aides aux aidants, etc.* » a-t-elle conclu.

DISCRIMINATIONS

Duos de demain : pour l'intégration des réfugiés

Portée par ses valeurs humanistes, la CFDT Île-de-France a construit, en 2016, un partenariat avec l'association France terre d'asile pour participer à l'intégration des réfugiés dans notre pays au travers du dispositif Duos de demain. En cette fin d'année, le partenariat vient d'être relancé et Duos de demain a été présenté aux équipes syndicales et aux militants le 23 novembre.

Concrètement, Duos de demain permet de mettre en relation un parrain ou une marraine de la CFDT avec un réfugié. Pendant une période de six mois, renouvelable une fois, le parrain de la CFDT et le réfugié parrainé se rencontrent au moins une fois par mois pour des activités variées : conversations conviviales, sorties, repas... Les duos sont formés en fonction des centres d'intérêt des personnes, de leur statut familial, leur lieu de vie... Une charte éthique rappelle les principes et les conditions pour s'engager. « *En près de neuf ans d'existence, ce programme a permis la formation de près de 1500 duos dans toute la France. Parmi eux, plusieurs centaines sont encore en lien longtemps après la fin de leur engagement dans le programme* », témoigne Delphine Rouilleault, directrice générale de France terre d'asile, dans le document de présentation du dispositif.

 alagaville@iledefrance.cfdt.fr



FORMATION SYNDICALE

En 2024 : pensez formation !

Le catalogue des formations de l'institut de formation de la CFDT Île-de-France, l'IREFE, vient de paraître !

Vous trouverez votre bonheur parmi les 50 formations – et 165 stages – conçues pour les élus, mandatés et responsables. Quatorze stages sont proposés, par exemple, aux élus et futurs élus de comités sociaux et économiques du privé, et onze pour ceux du public.

Cette année, six formations nouvelles voient le jour. « *Parmi les nouveautés, précise Carole Ritz, directrice de l'IREFE, nous proposons deux nouvelles formations sur la dimension RSE : "Agir pour la transition écologique" et "Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social". Les préinscriptions se font en ligne sur le site Internet de l'IREFE ou sur votre espace adhérent (cfdt.fr), dans la rubrique Ma Formation CFDT en 1 clic !* ».

N'oubliez pas que le choix de l'organisme de formation relève de l'équipe syndicale et non de l'employeur, quel que soit le mode de financement. Il est important de se former à la CFDT pour avoir une vision large du mandat et aborder l'ensemble des pratiques syndicales.

irefe.com



ZOOM

ÉLECTIONS CSE

Disneyland Paris : la CFDT toujours première

Avec un score de 32,35 %, loin devant les 19,48 % de la CFTC qui arrive en deuxième position, la CFDT de Disneyland Paris confirme sa première place aux élections CSE qui ont eu lieu du 5 au 7 décembre pour le collège composé essentiellement des employés.

« *Nous sommes la première organisation syndicale depuis des décennies, mais ces élections prouvent que le travail de terrain continue de payer : nous avons progressé de dix points* », s'exclame Djamila Ouaz, la secrétaire de la section.

Au cours de ce dernier mandat, la CFDT s'est battue notamment pour protéger l'emploi. « *Une sauvegarde qui passe par celle de l'entreprise. Nous avons traversé une période difficile avec le Covid, durant laquelle la CFDT a travaillé pour la construction de parcours professionnels, la mise en place d'une mobilité interne avec des critères de sélection objectifs, l'amélioration des grilles salariales...* », poursuit Djamila Ouaz.

Parmi les avantages obtenus par la CFDT, la retraite « pour tous ». « *C'est comme ça que nous appelons l'accord sur la retraite complémentaire. Il était important que tous les salariés puissent en vivre, ce qui n'était pas le cas avant l'accord puisque certaines retraites étaient très basses.* »

Avec 16 000 salariés sur un site unique, plus de 120 nationalités, 500 métiers différents, la CFDT doit « se renouveler » en permanence, au gré des transformations du travail. « *Comme le disait très bien Laurent Berger, il faut faire preuve de vision et d'anticipation. Et c'est bien ce que nous essayons de faire* », conclut Djamila Ouaz.



Une partie de la section CFDT de Disneyland Paris

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nombre de ménages surendettés en Île-de-France a augmenté de 7 % en un an. Près de 14 000 familles ont en effet présenté un dossier à la commission dédiée de la Banque de France.

Si la Seine-Saint-Denis est le département où la demande demeure la plus forte (2 033 dossiers déposés), l'augmentation la plus élevée est observée en Seine-et-Marne (+15 %), puis dans les Yvelines et dans le Val-d'Oise (+11 %). Sans surprise, la perte d'emploi mais aussi la retraite, la séparation, la maladie ou toute autre situation qui implique une importante baisse des revenus sont les principales raisons invoquées.

Source : Banque de France – Enquête typologique sur le surendettement des ménages en 2022.

TRANSPORT AÉRIEN

Contre le départ d'Air France d'Orly

Obligée de répondre sous la pression des organisations syndicales, la direction d'Air France a annoncé le 18 octobre en comité social et économique central et en comité d'établissement son projet de faire disparaître la marque Air France d'Orly. La première vague de départs est prévue pour avril 2025. À l'horizon d'avril 2026, plus aucune représentation Air France ne sera présente sur la plateforme, à l'exception de la délégation de service public d'Air Corsica, vers la Corse, qui devrait être conservée.

Selon la direction, la fermeture d'Orly permettrait au groupe qui connaît des pertes financières sur le réseau domestique à hauteur de 122 millions d'euros en 2022, de faire des économies de l'ordre de 85 millions.

La CFDT Groupe Air France s'oppose fermement à ce « *projet destructeur d'emplois à Orly et en province (les escales de Toulouse, Marseille et Nice sont très impactées par le projet, NDLR) et économiquement néfaste pour la région sud de Paris, alors que d'autres solutions existent, telles que le maintien des vols vers les DROM-COM et l'Afrique du Nord, le développement d'équipes dédiées au traitement en escale, la création de comptoirs "full services" à destination des clients du Groupe Air France et de l'alliance Skyteam...* », peut-on lire dans le communiqué de presse du 27 novembre de la CFDT Air France.

L'intersyndicale a appelé les acteurs concernés à une mobilisation le 28 novembre, date anniversaire du premier vol Air France Le Bourget-Orly en 1952. Celle-ci a été très suivie, avec 85% de grévistes et un rassemblement à l'aéroport. Une nouvelle mobilisation a eu lieu le 14 décembre.



Mobilisation du 28 novembre

EUROPE

Manifestation contre l'austérité

De nombreuses délégations de la CFDT, parmi lesquelles celle de la CFDT Île-de-France, se sont rendues le 12 décembre à Bruxelles, pour manifester à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) « contre l'austérité et pour plus de justice sociale ». Cette manifestation s'inscrivait dans la continuité de celle du 13 octobre qui affirmait le besoin d'investissements publics pour soutenir notamment les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'emploi dans le respect d'une transition juste. Un moment de cohésion et de partage des valeurs européennes avec les collègues et camarades des autres organisations syndicales européennes, à quelques mois des élections.



◆◆◆◆ INSTITUTE PARIS RÉGION ◆◆◆◆

Mobilisation contre la baisse du budget

Fondé il y a soixante ans, l'Institut Paris Région (IPR) est une agence régionale d'urbanisme et de l'environnement qui accompagne les acteurs publics franciliens – et en particulier le Conseil régional – dans leur travaux et leur prise de décision, en tenant l'inventaire en temps réel de l'évolution du territoire francilien et en produisant des études, des travaux et des rapports d'expertise. Valérie Péresse en assure la présidence.

Depuis début novembre, les salariés de l'Institut Paris Région sont mobilisés en intersyndicale contre les importantes coupes budgétaires annoncées par la Région à la rentrée : « Valérie Péresse veut prélever près de 10 % de notre subvention dès 2024 et porterait ce total à 15 % (trois millions) en 2025. Elle nous propose, sans nous y obliger, d'emménager dans les locaux du Conseil régional à Saint-Ouen pour économiser les trois millions d'euros de location de notre siège dans le 15^e arrondissement. Comme on ne sait pas où aller chercher cet argent, cette proposition devient une incitation forte », explique Régis Dugué, délégué syndical CFDT à l'IPR. « Notre budget a déjà baissé de cinq millions d'euros au cours de ces dernières années. Paradoxalement, le Conseil régional nous confie davantage de missions. Nous avons hérité de celles de Défi métiers par exemple. En somme, on nous demande d'en faire plus avec beaucoup moins », poursuit-il. « Ce qui est à craindre, c'est que ces baisses continuent et remettent en question nos capacités à répondre à l'ensemble des enjeux franciliens. »

L'éventuel déménagement dans les locaux du Conseil régional pose également problème. « D'abord, la surface : 1 000 m² pour 240 salariés, ce n'est pas assez ! Il nous faudra surtout nous séparer de notre médiathèque publique de 55 000 ouvrages. » Autre question : l'indépendance de l'institut. « Nos études sont réalisées en toute neutralité, à l'abri des pressions du politique. Nous saurons toujours y résister mais notre image publique risque de pâtir de cette proximité avec le Conseil régional et met en péril nos capacités à élargir notre gouvernance », souligne Régis Dugué.

La mobilisation va donc se poursuivre. « Nous attendons des réponses fortes. Entre-temps, de notre côté, nous cherchons des solutions. » Un déménagement dans le sud de Paris est notamment à l'étude par la direction.



AG du personnel de l'IPR le 13 décembre

227 000

C'est le nombre minimum d'associations actives en Île-de-France en 2023, le maximum se situant autour de 243 000. Il s'agit d'une estimation car les associations déclarent leur création mais n'ont pas l'obligation d'informer de la fin de leur activité. 23,6 % des créations ces trois dernières années l'ont été dans le champ de la culture, 10,9 % dans le social et 10,3 % dans le sport.

On comptait 332 530 salariés dans l'associatif de notre région en 2022 (soit 6,5 % du secteur privé), mais 90 % des associations fonctionnent uniquement grâce au bénévolat.

Source : Le Mouvement associatif/Injep. Associations en région Île-de-France, Repères et chiffres clés 2023.

Éducation populaire : pour une société émancipée et citoyenne

L'éducation populaire est-elle encore un vecteur de solidarité et de démocratie ? Pour tenter d'apporter un éclairage sur cette question, la CFDT de l'Ouest francilien a organisé une soirée-débat à Suresnes, le 7 novembre. Retour sur l'événement qui a rassemblé une centaine de personnes.

Mardi 7 novembre, 17h30 : des militantes et militants syndicaux et associatifs affluent à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Suresnes (Hauts-de-Seine). Au programme : une soirée-débat autour de l'éducation populaire organisée par la CFDT de l'Ouest francilien dans le cadre du Pacte du Pouvoir de Vivre, groupement de plus de soixante associations et organisations œuvrant pour un nouveau modèle de société écologique, social et démocratique. Le contexte ? Une Île-de-France encore sous le choc de l'assassinat du jeune Nahel par les forces de police au mois de juin. « Un événement qui a été à la fois un cataclysme et un "slow motion car crash" (accident de voiture regardé au ralenti). On le voyait venir mais on a été stupéfaits. Comment, à partir de là, réparer le vivre-ensemble ? », s'interrogeait Nora Hamadi, journaliste-présentatrice, militante associative engagée dans l'éducation populaire aux médias et à l'information qui animait le débat.

Cohésion sur le territoire

Pour Badiaa Souidi, secrétaire générale de la CFDT de l'Ouest francilien, « dans ce territoire impacté, le tissu associatif local a renforcé le pouvoir d'agir ». De son côté, Jean-Luc Borg, metteur en scène et directeur de l'association Théâtre par le bas à Nanterre estime que l'éducation populaire « permet de canaliser la rage ou de donner la parole à celles et ceux qui ont le moins l'occasion de s'exprimer ».

Anna Ljubic, membre active de l'association Part'âges 92 Suresnes, est en contact avec de nombreuses familles de la commune grâce aux ateliers inter-



Les participants à la table ronde sur l'éducation populaire

générationnels sur l'écologie qu'elle organise. Pour elle, « transmettre le savoir par le faire crée du lien social et de l'ouverture d'esprit ». À l'instar du sport « qui cadre les jeunes et favorise leur prise de responsabilité », comme le faisait remarquer Claude Mondet, coach au sein du club d'athlétisme suresnois White Harriers.

Hormone du plaisir

Yasmina Mahha est une jeune militante de 17 ans. Elle est membre de l'association Celije et élue au conseil communal de la jeunesse de Suresnes. « M'engager était une évidence. Cela m'occupe à plein temps, mais j'ai le sentiment d'être utile. Je participe aux décisions, je fais des maraudes... J'ai toujours besoin d'en faire plus, l'engagement produit chez moi l'hormone du plaisir », témoigne-t-elle. Des paroles qui ont fait réagir Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT jusqu'en juin dernier et ancien militant de la Jeunesse ouvrière catholique, association d'éducation populaire : « On n'insiste pas assez sur cette dimension essentielle du militantisme : ça rend heureux, ça change la vie, la sienne et celle des autres. On se bat pour quelque chose et au passage, on apprend à dialoguer, à faire des compromis, à ne pas être seul », reconnaît-il.

« Il y a 1,4 million d'associations en France. Quoi qu'on dise, nous vivons dans une société engagée. Mais comment passe-t-on d'une société engagée à une société politisée ? C'est ce qu'on essaye de faire avec le Pacte du pouvoir de vivre », souligne Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif membre fondateur du Pacte.

Corps intermédiaire

Pour y parvenir, les associations doivent être reconnues. « Parfois, nous, militants, ne nous sentons pas légitimes car nous ne sommes pas des professionnels. Mais les associations sont une pierre angulaire de la démocratie. Nous devons revendiquer le caractère amateur de ce que l'on fait et ne pas avoir de complexe », estime-t-elle. Cela passe aussi, selon Pierre Bernadet, directeur de la Ligue de l'enseignement dans les Hauts-de-Seine, par une mise en réseau des associations « qui permettrait de recréer l'environnement de faire ensemble ».

Légitimes ou non, organisés ou non, pour Laurent Berger, « il faut partir de la réalité et des besoins qui existent. Dans un monde idéal les maraudes ne devraient pas exister car il ne devrait pas y avoir de gens dans la rue, mais en attendant, on fait quoi ? »

Alice Heras

CRISE DU LOGEMENT

QUELLE ACTION SYNDICALE EN ÎLE-DE-FRANCE ?



Maximilian GAWLIK / L'Institut Paris Région

La CFDT revendique le droit à un logement digne, à un coût abordable et à proximité du lieu de travail pour tous les travailleurs de la région. Elle souligne également le fait que l'accès au logement favorise l'emploi. Face à la crise actuelle, la CFDT Île-de-France redouble d'efforts : cahier revendicatif, accompagnement des équipes, engagement dans les instances paritaires et de concertation. Il est plus que jamais essentiel de prendre le sujet à bras-le-corps et de réduire les tensions qui se répercutent sur le marché du travail.

Dossier réalisé par Alice Heras et Judith Boumendil

Guerre en Ukraine et hausse brutale des taux d'intérêt, passés de 2 % à 5 % en un an, inflation galopante, tenue des JOP à l'été 2024 et spéculation locative subséquente, transformation d'appartements en meublés touristiques, manque de logement étudiant, augmentation des prix des matériaux et baisse des mises en chantier... L'alignement des planètes n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, favorable à celles et ceux actuellement

à la recherche d'un logement en Île-de-France, que ce soit en location ou à l'acquisition.

« *Se loger dans le parc privé en Île-de-France coûte très cher. Le niveau des loyers y est supérieur de 43 % à celui observé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, deuxième région la plus chère de France métropolitaine. À l'achat également, le prix médian du mètre carré y est plus élevé de 30 %. Et la situation se tend. Entre 2002 et 2020, les loyers du parc privé ont*

augmenté de 56 % et les prix immobiliers de 185 % quand les revenus des Franciliens ne progressaient que de 33 % », peut-on lire dans une note de l'Institut Paris Région parue en novembre 2023.

Quels logements abordables ?

Si, avec une forte concentration urbaine et de bassins d'emploi, la région a toujours été à part, aujourd'hui, sans certains dispositifs

compensatoires, des segments entiers de population, dont les actifs de la classe moyenne gagnant entre 1 900 et 2 800 euros net, se retrouveraient exclus de l'accès au logement en zone tendue (étude du conseil Algoé, avril 2023). Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la demande de logement social – dont les loyers sont trois fois inférieurs à ceux du marché privé – explose (voir encadré). 76 % des Franciliennes et Franciliens y sont éligibles.

Pour répondre aux besoins de logement de la région, la loi sur le Grand Paris de 2010 fixe un objectif annuel de 70 000 logements, dont une part de production sociale. Cet objectif est ensuite décliné dans différents documents de planification, dont le Schéma directeur de la région Île-de-France-Environnemental (SDRIF-E). La production de logements sociaux et intermédiaires devrait être de 30 %, afin de répondre notamment aux obligations de l'article 55 de la Loi de

PARC SOCIAL EN ÎLE-DE-FRANCE : QUELQUES CHIFFRES

1 348 000 logements HLM en 2021

783 000 demandes de logement social en 2022, soit 14% des ménages. + 73 000 en 5 ans

Délai d'attente : **10,4 ans** (5,8 ans en France métropolitaine)

1 demande sur 10 satisfaite chaque année

Source : Institut Paris Région, note rapide n° 998, novembre 2023.

solidarité et de renouvellement urbain de 2000 (dite loi SRU) qui impose un taux de 25 % minimum de logements sociaux par commune.

Si jusqu'à récemment, la promotion immobilière privée, boostée par la forte demande et le faible coût du crédit, atteignait les objectifs de la loi sur le Grand Paris, la production de logements sociaux, qui a néanmoins augmenté (367 000 logements supplémentaires depuis 2000), reste, insuffisante, nombre de communes ne remplissant pas les obligations de la loi SRU malgré les pénalités, et compte tenu de la baisse de la

rotation au sein du parc social et de l'augmentation des demandes.

Même son de cloche pour les logements abordables du parc privé : Action Logement s'est fixé un objectif ambitieux de 35 400 logements par an, qui sera toutefois difficile à atteindre selon Caroline Perriot, directrice régionale Île-de-France d'Action Logement Services, « dans la situation complexe que nous vivons » (voir Interview p. 13).

Un impact réel sur l'emploi

La pénurie de logements abordables a de nombreuses conséquences et constitue un réel frein à l'emploi.

Frédéric Bellechasse est trésorier de l'Union professionnelle régionale des cheminots. Le 20 décembre, son équipe a organisé un forum sur le logement dans des locaux de la SNCF à Paris, avec la participation de nombreux acteurs du logement.

« Lors de nos tournées, on nous pose de plus en plus de questions sur le sujet du logement. Beaucoup d'agents viennent de province et sont démunis. Certains vivent des situations vraiment compliquées (séparation, décès du conjoint...). Peu nombreux sont ceux qui connaissent les organismes qui peuvent les aider. L'idée de ce forum nous est venue lors d'un échange avec Géraldine Carbonell de l'Union régionale Île-de-France. C'est ensemble que nous avons

ensuite monté cette initiative, en une semaine.

Au cours de deux sessions d'une cinquantaine de participants, des acteurs majeurs du logement ont tenu un stand pour apporter des réponses directes à nos collègues, notamment les jeunes embauchés : Action Logement, l'Agence départementale pour le logement de Seine-Saint-Denis, l'Association pour le logement des jeunes travailleurs ou encore la Sofiap, organisme de prêt. La CFDT Île-de-France a



également tenu un stand. Cela nous a aussi permis de montrer l'étendue du syndicalisme CFDT au-delà des questions strictement professionnelles et de gagner en visibilité ! Nous allons maintenant reprendre contact avec tous les participants, notamment les salariés non adhérents. »



Issue de la Sécurité sociale, Marième Ndiaye siège au conseil d'administration d'Action Logement Groupe depuis 2023.

« Pour la CFDT, le logement est un sujet essentiel et syndical. Notre objectif est de voir par exemple comment les entreprises peuvent accompagner davantage les salariés sur ce sujet. On ne se saisit pas assez des commissions logement dans les CSE. Je défends ce point de vue dans le conseil d'administration d'Action Logement Groupe. Action Logement doit être au service des partenaires sociaux dans les entreprises et il est donc essentiel que le groupe puisse

être en lien avec les élus des CSE qui portent ces questions et pas uniquement avec les services RH. Mon rôle est de faire remonter en conseil d'administration les informations de terrain, de suivre de près ce qui se passe dans les zones en tension et de relayer l'information auprès des structures de la CFDT. Je constate que la crise du logement persiste et s'intensifie. Dans ce contexte difficile, la CFDT veille à ce que les dossiers de tous les salariés soient traités de la même



manière égale et cohérente. Il s'agit de prendre en compte la complexité de chaque situation. Ce n'est pas toujours facile avec une multitude d'acteurs qu'il est important de mieux coordonner. »

Les entreprises franciliennes sont de plus en plus à la merci des aléas quotidiens que subissent les salariés dans les transports. Elles ont parfois du mal à recruter et fidéliser les salariés. Certains employeurs essaient d'agir, telles la SNCF, qui propose une garantie logement en région parisienne, ou la RATP qui a signé en juillet un accord avec Action Logement pour augmenter sa participation à l'effort de construction (PEEC) en échange de davantage de logements pour ses salariés.

Sur le terrain, les militants et les mandatés de la CFDT en Île-de-France le voient bien : lors d'opérations comme Réponses à emporter (voir *Solidaires* d'octobre 2023) mais aussi en entreprise, ils sont souvent interpellés par les travailleurs sur les questions de logement. Ceux exerçant des métiers essentiels, avec des horaires décalés ou hachés et dans l'impossibilité de télétravailler, sont particulièrement impactés, car il est vital pour eux de disposer d'un logement qui ne

soit pas trop éloigné. Si 25 % d'entre eux occupent un logement social, les difficultés de recrutement que connaissent certains secteurs, comme l'aide à la personne, s'expliquent en partie par ces tensions.

Prise en charge syndicale

En 2020, La CFDT Île-de-France a lancé l'enquête « Causons logement », au terme de laquelle a été recueilli l'avis de 1 500 répondants sur leurs conditions de logement et leurs aspirations. « Les résultats de cette enquête ont mis en évidence cinq thématiques prioritaires : le logement et le télétravail, le logement des jeunes, le logement pour les travailleurs précaires, les salariés de TPE ou les travailleurs indépendants, les parcours résidentiels et la prise en charge syndicale. Des groupes de travail se sont ensuite tenus début 2023 avec les équipes syndicales, afin de partager un diagnostic, les pratiques ainsi que les attentes des militants », explique Géraldine Carbonell, chargée

de mission sur le dossier logement. À partir de ce travail, la CFDT Île-de-France a élaboré un cahier revendicatif pour l'accès au logement des travailleurs en Île-de-France. Il reprend 21 revendications, sur trois axes : le soutien à l'offre de logement, le soutien aux travailleurs et la prise en charge syndicale. « Notre rôle désormais est de faire en sorte que les équipes syndicales s'emparent de cet outil sur le terrain pour mettre en place des actions dans les entreprises », note de son côté Olivier Clément, secrétaire régional en charge du logement. C'est le but de l'initiative qui a eu lieu le 8 décembre au cours de laquelle le cahier revendicatif a été présenté à une trentaine de militants et responsables de syndicats. « Le cahier revendicatif pourra être partagé avec d'autres structures de la CFDT. La CFDT Normandie a d'ailleurs déjà frappé à notre porte », poursuit Olivier Clément.

Parmi les mesures du document, la « réinstauration des commissions



d'information et d'aide au logement (Cial) » là où elles sont obligatoires, est un levier essentiel. Pour rappel, ces commissions issues des Comités économiques et sociaux (CSE), sont obligatoires dans les entreprises de plus de 300 salariés. Elles ont pour mission d'informer et de faciliter l'accès au logement mais ne sont pas suffisamment valorisées (voir interview de Philippe Durand).

Un réseau de mandatés

Outre ce travail de terrain et la mise à disposition d'outils, la CFDT Île-de-France agit en faveur du logement par le biais de ses mandatés dans les instances paritaires. Géraldine Carbonell assure la vice-présidence du comité régional d'Action Logement, ce qui permet à la CFDT de se saisir des grands enjeux de la politique de construction du logement social. L'Union régionale est également présente au sein des

conseils d'administration des filiales du groupe Action Logement telles que l'APAGL et Solendi Expansion. Elle prend part aux conseils d'administration des Offices publics de l'habitat (OPH) et des Entreprises sociales de l'habitat (ESH) et réunit ses mandatés en moyenne deux fois par an pour suivre les évolutions du secteur du logement social.

Hébergement d'urgence

L'hébergement d'urgence devient, de fait, une préoccupation majeure de certains militants et responsables de syndicats qui constatent des situations de l'ordre du « jamais-vu » : « Il est arrivé dans une maternité de Seine-Saint-Denis que des femmes venant accoucher doivent y rester car elles n'ont pas de solution d'hébergement », explique par exemple Mirella Déluge, secrétaire générale de la CFDT Santé Sociaux de Seine-Saint-Denis.

Investie dans les instances du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), qui organise la concertation, au niveau régional, de l'ensemble des acteurs, la CFDT Île-de-France participe, avec les associations d'insertion sociale, à l'évaluation et la révision du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement 2017-2023. Ces associations, souvent signataires du Pacte du pouvoir de vivre, s'inquiètent à l'heure actuelle de la « relocalisation » de personnes en difficulté dans le cadre de la tenue des JOP : « Avec le Secours Catholique et l'Uriopss (Union régionale interdépartementale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), nous avons adressé un courrier aux élus, pour les alerter sur les discriminations qui pouvaient exister, note Olivier Clément. Nous allons encore renforcer notre action avec les organisations du Pacte contre le mal-logement. »

Philippe Durand est délégué syndical central adjoint chez General Electric (2000 salariés en France), et président de la commission logement de son établissement basé à Boulogne et Massy.

Je préside la commission logement depuis une dizaine d'années. Il faut avouer que c'est souvent un poste qui n'intéresse pas les organisations syndicales majoritaires – la CFDT est la première organisation de mon entreprise en France mais elle est minoritaire dans mon établissement. Pendant longtemps, l'assistante sociale était l'unique interlocutrice des salariés sur le logement, avec une direction relativement absente. Avant la crise sanitaire, j'ai commencé à organiser des forums sur le

logement dans l'établissement de Massy, en invitant Action Logement et un promoteur immobilier à y participer.

Chaque année, nous demandons le bilan d'intervention d'Action Logement. Je souhaite mettre en place une coordination de nos commissions logement au niveau national.

Dans notre entreprise composée à plus de 80 % de cadres, nous obtenons essentiellement des crédits pour travaux ou des prêts. Il m'est aussi arrivé de signaler la situation difficile



d'un salarié pour qu'il soit accompagné dans la location sociale.

Les salariés connaissent peu leurs droits et nous avons vraiment un rôle à jouer, en tant que syndicat, dans ce domaine.

CAROLINE PERRIOT

DIRECTRICE RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE D'ACTION LOGEMENT SERVICES

Acteur majeur du logement social et intermédiaire, Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de Construction (PEEC). Caroline Perriot, directrice régionale, fait le point sur l'action de ses équipes face à la situation actuelle du logement.

Quelle analyse faites-vous de la situation ?

La crise du logement s'intensifie. De nombreuses données l'attestent [voir dossier p. 9-12, NDLR]. Sur le terrain, nous constatons une paupérisation, y compris des classes moyennes, mais aussi plus de violence, de situations de nécessités mises à l'abri... Le taux de rotation dans le parc de logement est en baisse. L'inflation et la hausse des taux d'intérêt freinent aussi l'accès à la propriété. Par ailleurs, le nombre d'agréments de nouvelles constructions sera probablement inférieur, cette année, à celui de 2020, en pleine période de Covid.

Quelles sont les principaux indicateurs de votre action ?

Action Logement Services (ALS) Île-de-France réalise la moitié de la collecte nationale de fonds et loge près de 30 000 ménages par an. L'objectif, cette année, est d'atteindre le nombre de 35 400, ce qui sera difficile dans la situation complexe que nous vivons. 230 millions d'euros sont consacrés chaque année aux aides et prêts directs pour accompagner plus de 165 000 ménages – avance Loca-Pass, aide Mobili-Jeune, prêts d'accès à la propriété, prêts travaux. 66 000 Franciliens bénéficient de la garantie Visale, garantie des loyers impayés. ALS propose aussi des solutions d'hébergement et un accompagnement social pour des personnes en difficulté (2 730 en 2023).

Par ailleurs, ALS finance 70 % de la rénovation urbaine et investit dans la construction de logements en

Île-de-France à hauteur de plus d'un milliard d'euros en 2022 (dont 127 millions d'euros pour la rénovation urbaine).

Action Logement a fait le choix de la dématérialisation via la plateforme AL IN. Qu'en est-il pour les salariés en difficulté avec le numérique ?

Notre plateforme est ouverte à tous, sans sélection à l'entrée. La digitalisation répond à la nécessité de faire face à l'augmentation des demandes. Elle vise aussi à placer le demandeur au centre du dispositif.

« Près de 30 000 ménages logés par an »

Mais nous réfléchissons aussi à l'amélioration de la qualité de notre accueil en agence, en déployant de nouveaux moyens : gestion des files d'attente, parfois trop longues ; organisation d'un premier accueil pour la mise à jour d'un dossier par exemple puis rendez-vous avec un conseiller capable de répondre et d'orienter. Pour les personnes en rupture numérique, nous développons des partenariats avec des structures relais, tels les points d'info médiation multiservices ou les maisons France services.

Comment s'organise l'échange avec les élus du personnel et les commissions d'information et d'aide au logement ?

Nos chargés des relations avec les entreprises sont les interlocuteurs privilégiés. Ils proposent de participer

aux commissions ou autres réunions, pour présenter les outils, faciliter la prise en main d'AL IN, promouvoir le rôle de proximité des agences – il en existe une par département – ou encore rendre compte du bilan d'intervention d'ALS pour l'entreprise. Il est aussi tout à fait possible, pour les élus, de signaler telle ou telle situation difficile d'un salarié pour qu'il soit accompagné. Les entreprises peuvent aussi prendre en main leur espace sur AL IN pour définir, par exemple, des règles de priorité dans l'attribution de logement...

Quelle est votre action face à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Action Logement est concerné au premier chef : nos résidences représentent 1,1 % du bilan carbone national, 1,5 % de la consommation de gaz et 0,7 % de la consommation d'électricité. En 2022, nous avons lancé un vaste plan pour les économies d'énergie et la décarbonation.

Il porte à la fois sur la construction, la réhabilitation et l'exploitation. Sans oublier un rôle pédagogique vis-à-vis de nos locataires. Nous souhaitons baisser de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, avec 100 % d'étiquettes énergie en classe C minimum. D'ores et déjà, les classes F et G ont été éradiquées dans le patrimoine. La moitié de la production dans le neuf devra être bas-carbone en 2028 avec l'ambition de la neutralité carbone en 2040. C'est un objectif ambitieux qui va au-delà de l'objectif national de la stratégie bas carbone.

Propos recueillis par Judith Boumendil et Alice Heras

Cancer du sein : face au risque du travail de nuit

Le cancer du sein est la tumeur maligne la plus fréquente chez les femmes, avec 60 000 nouveaux cas chaque année. L'hérédité, l'obésité ou le tabac sont le plus souvent évoqués parmi les facteurs de risque. Mais on parle peu des causes professionnelles, parmi lesquelles le travail de nuit. Le lien avéré du travail de nuit posté avec la survenue de la maladie a pourtant été reconnu voilà plus de quinze ans. Retour sur l'initiative régionale du 20 octobre organisée autour des témoignages de militantes CFDT qui se sont battues pour faire avancer ce sujet.

« Les femmes qui vont s'exprimer ici sont la preuve éclatante de l'utilité de notre syndicalisme pour accompagner et soutenir les salariées victimes de leur travail. » C'est avec ces paroles que Badiaa Souidi, secrétaire générale de l'Union territoriale interprofessionnelle de l'Ouest francilien et responsable régionale du dossier santé au travail, a introduit cette rencontre de sensibilisation des équipes syndicales à partir du travail réalisé dans plusieurs unions régionales. Josiane Clavelin et Brigitte Clément sont toutes deux militantes CFDT de la région Grand Est. L'une et l'autre ont été élues du personnel



L'initiative de sensibilisation était organisée dans le cadre d'Octobre rose, mois de la prévention du cancer du sein

dans des secteurs exposés à de nombreux risques professionnels, l'hôpital pour la première et la mine pour la seconde. « Dans les années 2000, raconte Josiane, une dizaine de mes collègues infirmières ont

CANCER DU SEIN ET TRAVAIL DE NUIT : DE QUOI PARLE-T-ON ?

En cause, la sécrétion de la mélatonine, une hormone normalement produite la nuit qui protège contre le cancer et se trouve perturbée par le travail de nuit et la lumière artificielle, ce qui entraîne une baisse des défenses immunitaires, une dérégulation de certains gènes et une modification du taux d'œstrogènes.

Les étapes :

2007 puis en 2019 : le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) confirme que le travail de nuit augmente le risque de cancer du sein.

2018 : l'Inserm démontre que le fait de travailler trois heures entre minuit et 5 heures augmente le risque

de cancer de 26 % (avec un pic pour les femmes ayant travaillé au moins deux nuits par semaine pendant plus de dix ans).

Le seuil minimum d'exposition est fixé à 800 nuits (entre 21 heures et 6 heures du matin) au cours de la carrière.

Trois facteurs de risque ont été reconnus : travail de nuit, exposition aux rayonnements ionisants, à l'inoxidable d'éthylène.



été atteintes de cancer du sein. La plupart travaillaient de nuit. J'ai commencé à organiser des "cafés gâteaux" pour parler de ce sujet difficile. »

Brigitte, quant à elle, est familière des questions liées à l'amiante, à la silicose... Avec Josiane, elles se rapprochent de l'Union régionale Grand Est et commencent à y tenir des permanences, avant de s'engager, en 2017, au sein d'un comité de pilotage national. « On a d'abord recensé toutes les études sur les facteurs de risques, poursuit Brigitte. Puis on a commencé à monter des dossiers. »

Reconnaître l'exposition au risque

Élue du personnel à Air France, Monique Rabussier est aussi porte-parole de l'action CFDT sur le cancer du sein. « Chez nous, les facteurs de risques sont multiples : travail de nuit, rayonnements ionisants... Après avoir mené une enquête-action auprès des hôtesses de l'air de la compagnie qui a recueilli 500 réponses que nous avons analysées avec l'aide d'un médecin, nous avons lancé un groupe de travail. »

Monique explique l'importance du combat actuel de la CFDT, au niveau national : « La première décision de justice reconnaissant le lien entre le cancer du sein et le travail de nuit d'une infirmière de Sarreguines (Moselle) est tombée en mars 2023. Aujourd'hui, nous nous battons pour faire inscrire le travail de nuit parmi les facteurs de risque dans un tableau de maladies professionnelles. Car si le cancer peut être pris en charge comme maladie professionnelle, il faut à chaque fois démontrer le lien direct entre la maladie et le travail de nuit et écarter les facteurs de risques propres à chaque femme. C'est fastidieux mais l'ac-

tion collective a permis de faire aboutir plusieurs dossiers. »

Réparer et favoriser le maintien dans l'emploi

Le travail des militantes et des militants consiste aussi à monter des dossiers de reconnaissance de handicap pour faire en sorte que les salariées puissent continuer à travailler. Sans compter la prévention et l'action en matière d'organisation du travail, quelques mesures simples peuvent diminuer les risques, notamment la prise de pauses pour dormir une heure à l'abri de la lumière comme le rappelle une participante dans la salle. « Il faut aussi sensibiliser les médecins du travail et tous les acteurs de la prévention », ajoute Badiia Souidi. « Dans nos hôpitaux, indique Clotilde Chantrenne, infirmière et militante du syndicat Santé Sociaux Ille-et-Vilaine qui participait à la table ronde, on se heurte à un pouvoir administratif et médical qui considère qu'on met aux femmes des bêtises dans la tête, quand on fait le lien entre cancer du sein et travail de nuit ! » Charlotte Courtecuisse du groupe VYV, a également montré qu'il existait des leviers collectifs de prévention relatifs à l'organisation du travail.

Prévenir et faire connaître

La CFDT revendique une véritable prise en charge des cancers du sein sur le plan professionnel. Ce qui passe, comme l'explique Isabelle Taniou, déléguée femmes à la confédération, par « la prise en compte des risques dans un véritable plan de prévention et la reconnaissance des handicaps résultant des cancers. N'oublions pas non plus que le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), depuis 2014, doit être généré. Il est important d'avoir des stats pour agir ! »

Judith Boumendil

En bref

Newsletter

L'Union régionale lancera en janvier 2024 sa Newsletter mensuelle. Vous y trouverez toutes les infos sur les rendez-vous organisés par la CFDT Île-de-France, ses formations et les outils qu'elle construit pour les équipes syndicales. Pour vous abonner, rendez-vous en bas de la page d'accueil de notre site Internet. ile-de-france.cfdt.fr

Nouveaux adhérents

17 000 adhérentes et adhérents ont rejoint la CFDT en Île-de-France cette année. Pour les accueillir



comme il se doit, la CFDT organise, sur les territoires, des temps d'accueil réguliers, en complément des rencontres prévues par leurs syndicats respectifs. Cette année, elle a aussi décidé de leur proposer une rencontre en grand groupe au siège de la confédération. Après une première réunion le 31 mai, l'Union régionale a donc accueilli quatre-vingts d'entre eux au siège de la confédération, le 12 décembre. Elles et ils ont pu échanger avec Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, ainsi qu'avec les responsables régionaux et les équipes de leurs syndicats.

Ceser

En janvier prochain, le Conseil économique, social et environnemental régional procédera à son renouvellement après un mandat de six années. Au sein de cette 2^e instance de la région composée des représentants de la société civile (190 conseillers), la CFDT occupera seize sièges (et non plus quinze) parmi les 61 du collège des organisations syndicales de salariés (deuxième collège). Deux autres types d'organisations en sont membres : les entreprises (premier collège), les associations et organismes (troisième collège). Un quatrième collège est composé de personnalités qualifiées directement nommées par le Préfet de région. Retour, dans notre prochain numéro, sur le rôle de cette institution qui déploie ses travaux au sein de douze commissions thématiques.



La crise sanitaire aura été le révélateur d'une crise systémique : dans notre région, étudiantes et étudiants sont percutés de plein fouet par la crise du logement, qui les oblige, pour pouvoir payer leur loyer, à travailler en même temps que leurs études. La précarité alimentaire s'accroît et beaucoup doivent aussi renoncer à certains soins. Tour d'horizon suite à un rapport du Ceser consacré au logement étudiant et à travers le témoignage de deux militants de terrain.

Partout, on observe une détérioration des conditions de vie des étudiants. Pour certains, c'est la capacité à poursuivre des études qui est menacée. Les demandes d'aide sociale pour exonération ou échelonnement des frais d'inscription, dossiers auprès du fonds d'aide d'urgence pour des placements en foyer ou habitats de jeunes par les services du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) connaissent une croissance exponentielle. Mahmoud Kekouche, responsable du service handicaps et accessibilité de l'université Paris-Nanterre en témoigne. « Nombre de nos étudiantes et étudiants font part de leur difficulté à s'alimenter, se loger et se soigner, faute de moyens de subsistance et de pouvoir de vivre. On constate beaucoup de détresse et une inflation de demandes du côté des services médicaux, des services sociaux et du Crous. »

Précarité alimentaire

Mis en place à la rentrée 2022 pour faire face aux conséquences de la crise du Covid, le menu à 1 euro pour les étudiants boursiers dans les restaurants universitaires a été reconduit et ouvert aux plus précaires. La demande connaît une augmentation de 35 %. La fréquentation des épiceries solidaires explose aussi. On y distribue des produits d'hygiène de base, des protections périodiques...

Christophe Joseph, militant du Sgen-CFDT du Crous de Créteil, partage quelques chiffres : « En Seine-Saint-Denis, le menu à 1 euro représente désormais plus de la moitié des passages en restaurant universitaire... Le Crous de l'académie de Créteil a



Au Crous de la faculté Jean-Monnet à Paris-Saclay

fait le choix d'un engagement budgétaire important : les boursiers et les plus précaires peuvent bénéficier de 14 repas par semaine à prix réduit, de 1 euro et 3,3 euros suivant les cas. À Villetaneuse, 1 500 pasta box à tarif réduits sont vendues chaque jour en cafétéria et en libre-service. »

Sensibiliser sans culpabiliser

À l'université Paris-Nanterre, une enquête qui a recueilli plus de 5 000 réponses a permis d'établir une cartographie précise des difficultés et d'identifier 948 précaires soit 18 % des répondants ! Mais aussi 21 % d'étudiants en difficulté d'accès aux soins, 60 % en manque d'équipement informatique ou en situation de fracture numérique, et plus de la moitié exerçant un job ou un emploi étudiant pour payer leurs études...

Depuis septembre 2021, la création d'une mission précarité et le déploiement d'une quinzaine d'étudiants relais-santé (ERS) sont un début de réponse. Ces jeunes, formés aux questions de bien-être social, de santé et de conduites à risques, sont rému-

nérés pour une action préventive qui se déploie via des permanences ou des initiatives sur le campus. Encadrés par des enseignants en lien avec la médecine préventive, ils agissent pour sensibiliser sans culpabiliser. « Il s'agit de lutter contre toutes les formes d'abandon du fait de situations de détresse et de précarité, car le risque, pour une population étudiante essentiellement issue des classes moyennes, c'est aussi de renoncer à l'ascension sociale, poursuit Mahmoud Kekouche. Nous sommes un peu désarmés pour faire face à toutes les demandes mais il ne faut pas se résigner. Les situations peuvent également être compliquées pour certains étudiants ressortissants étrangers, sans logement et non éligibles au système de bourses d'études. Il m'est arrivé d'en accompagner à l'hôpital Max Fourestier de Nanterre pour un hébergement d'urgence. »

Logement étudiant : un paroxysme de pénurie

Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser, lire

une urgence en Île-de-France

l'interview ci-contre) vient d'émettre des propositions concrètes sur le logement étudiant. Avec un constat : une baisse de production de ces logements de 41 % en quatre ans. Majoritairement, étudiantes et étudiants sont en colocation ou résident au domicile familial lorsque c'est possible. De leur côté, les Crous franciliens (Créteil, Paris et Versailles) sont assaillis de demandes dont très peu sont satisfaites : la capacité est de 7,3 places pour 100 étudiants.

L'avis déplore que l'objectif de production de 4 000 logements étudiants annuels du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement 2017-2023 ne soit pas atteint et préconise un objectif minimum de création de 6 000 places par an en résidences universitaires.

Promouvoir l'égalité des chances

Dans le même temps, les étudiants expriment un fort besoin d'espaces collectifs qui doivent aussi être des lieux de vie, de lien social et d'émancipation. L'Institut Villebon Georges-Charpak à Paris-Saclay propose un hébergement et un accompagnement personnalisé à une trentaine de jeunes qui, pour de multiples raisons, n'ont pas forcément pu exprimer tout leur potentiel au lycée. Car comme le rappelle un étudiant rencontré à Paris-Saclay, « s'engager dans une année universitaire, c'est prendre le risque de s'appauvrir. Alors, il faut toujours garder en tête que c'est le diplôme qui protège de la précarité. »

Philippe Antoine

RESSOURCE

L'Île-de-France est la **première région étudiante** en France avec **793 000 étudiants** (plus de 27 % de l'effectif national).

Le rectorat de la région académique prévoit 140 000 étudiants supplémentaires d'ici à 2027.

4 étudiants sur 10 ne sont pas originaires d'Île-de-France.

PLACES EN 2023

Résidences Crous	4 987
Résidences conventionnées Crous	18 150
Résidences étudiantes (hors Crous)	34 011
Résidences dédiées à la formation	34 045

INTERVIEW



ÉLISABETH ABANDA AYISSI & LAURA LEHMANN

Auteurs d'un rapport au Ceser : « Logement étudiant en Île-de-France : urgence et ambitions à l'horizon 2028 »

Quels constats mettez-vous avant dans votre rapport ?

La rentrée universitaire a été très difficile. Dans le cadre de nos engagements au sein de l'Unef (Élisabeth) et de la Fage (Laura), nous voyons chaque jour l'ampleur des difficultés rencontrées par les étudiants. Le logement est un pilier central de la réussite des études. Et une cause majeure d'abandon dans une région comme l'Île-de-France où tous les problèmes sont amplifiés.

Comment le Conseil régional peut-il agir ?

La Région affiche une ambition d'excellence en matière d'enseignement et de recherche. Il faut traduire en actes ces ambitions ! Ces six dernières années, le financement est resté stable alors qu'il aurait dû être réévalué pour répondre aux besoins du territoire et à la hausse du nombre d'étudiants, mais aussi aux coûts de la construction qui continuent d'augmenter. Le nombre de logements produits est donc en baisse. La mobilité des parcours est très importante dans notre région, ce qui incite à réfléchir au niveau régional et non par académie. La Région a donc aussi une position privilégiée pour réunir et coordonner les acteurs, notamment les collectivités.

Quelles sont les propositions portées dans l'avis ?

Elles sont nombreuses. Par exemple : on produit très peu de logements étudiants accessibles aux plus modestes en PLAI adapté (prêt locatif aidé d'intégration). Il faut dire que certains maires y sont réticents alors même que c'est un élément d'attractivité. Nous demandons un véritable engagement de la région sur ce sujet. Il faut se fixer des objectifs chiffrés et régulièrement évalués : le schéma régional du logement étudiant n'a pas été révisé et plus largement, la question doit être intégrée dans le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement. L'offre étudiante est aussi très éparse et l'information manque. Nous sommes favorables à la création d'un pôle d'accès physique au logement étudiant et à la construction d'une plateforme numérique unique.

Propos recueillis par Judith Boumendil

Emmanuel, pilote de la santé au travail

Ingénieur informatique chez Capgemini, Emmanuel Épaulard découvre le syndicalisme au milieu des années 1990, lors du premier plan social de son entreprise. Il s'engage, d'abord en interne, puis dans l'interprofessionnel francilien, dans plusieurs organismes de pilotage de la santé au travail.

Parisien d'origine, Emmanuel a une enfance et une adolescence sans histoires, à Paris et en proche banlieue. Un peu par hasard, ce passionné d'histoire devient ingénieur en informatique : « J'ai fait un stage dans un service informatique. C'est le côté carré et organisé de la discipline qui m'a plu. » En 1985, il est embauché à Capgemini.

Le déclic du plan social

Chez les clients de la société, Emmanuel participe à la mise en réseau et à l'informatisation des services. Mais, en 1993, éclate la première crise de l'informatique. « Jusque-là, l'informatique était considérée comme une source de compétitivité. Avec la crise, c'est devenu un coût et donc une variable d'ajustement. » Résultat ? Capgemini annonce son premier plan social. Emmanuel prend part à la grève, rencontre le secrétaire de section de la CFDT, majoritaire depuis toujours, puis adhère. Le plan social ne peut être évité. « 500 salariés ont été licenciés. Nous avons repris le boulot avec une impression mitigée. Pourtant, la direction s'est ensuite montrée très prudente dans ses décisions pendant une dizaine d'années. » Dans la foulée, Emmanuel devient élu du personnel.

La casquette du CHSCT

Après le comité d'entreprise, Emmanuel devient mandaté au CHSCT. « On y parlait beaucoup d'aménagement de locaux, expliquait-il. Puis les questions de risques psychosociaux sont devenues plus prégnantes. Quand on faisait nos visites d'établissements, on rencontrait des



salariés qui n'allait pas bien. La direction niait la dimension collective des problèmes mais on s'apercevait vite que le mal-être était d'abord dû à des projets mal ficelés. » Devenu secrétaire du CHSCT, Emmanuel accompagne de près les expertises décidées dans le cadre de réorganisations, « parce que le pilotage doit rester à la main des représentants du personnel ».

Prévenir plutôt que guérir

En 2005, on lui propose un premier mandat au comité technique régional consacré aux activités de service de la Caisse régionale d'assurance maladie Île-de-France (Cramif). Il en est récemment devenu le président. « Nous construisons des guides de bonnes pratiques et des recommandations, préparées au niveau régional puis diffusées au niveau national. Tout ceci permet de faire avancer les choses. Les recommandations constituent d'abord un référentiel de bonnes pratiques et peuvent motiver des injonctions des contrôleurs vis-à-vis des employeurs, lorsque ces derniers ne les respectent pas. »

Dans ce domaine, la prévention est le maître-mot. « C'est un travail de longue haleine, une école de patience. D'autant que, en France, la prévention n'est pas suffisamment intégrée par rapport à d'autres pays, et qu'il faut toujours parler d'obligation ou d'interdiction pour qu'il se passe quelque chose. On n'est pas assez pédagogues et même à l'université, ces questions ne sont pas enseignées. »

Un dialogue indispensable

Les missions d'Emmanuel ne s'arrêtent pas là. En 2012, il intègre un service de santé et de prévention en Île-de-France, le CMIE, devenu le deuxième de la région, avec plus de 500 000 salariés couverts. « Avec la nouvelle loi, la prise en charge est en train d'être repensée précise-t-il. Nous cherchons des alternatives au rendez-vous avec le médecin, prévu désormais tous les cinq ans. Une des pistes est de revoir l'articulation entre les actes confiés aux infirmières et ceux qui relèvent des médecins, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire. » Il siège également à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et à son agence régionale.

Lorsqu'il évoque ses différents mandats, Emmanuel met toujours en avant « leur richesse liée à la grande variété des métiers et des situations à appréhender, notamment dans une région comme l'Île-de-France ». Mais il insiste aussi sur l'importance du paritarisme, dont le « fonctionnement nous oblige à discuter, à nous écouter pour nous mettre d'accord ». Un processus certes long, mais source de progrès.

Judith Boumendil et Alice Heras

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas** **vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES, à nous de vous donner un **coup de pouce !**

Vous vous occupez d'un proche (enfant, conjoint ou parent) dépendant, handicapé ou souffrant d'une maladie de longue durée ? **Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, vous pouvez bénéficier de solutions concrètes et personnalisées pour vous épauler.**

Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet malakoffhumanis.com

 **malakoff
humanis**
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Malakoff Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181 - Siège : 21 rue Laffitte 75009 Paris